

# **Compte-rendu du conseil d'école** **RPI Rétaud-Varzay** **- Jeudi 9 novembre 2023 -**

## **Présents:**

- Mme Dillenseger et Mme Hegui (adjointes et suppléantes chargées des affaires scolaires de Varzay),
- M. Bossuyt et Mme Journal (adjoint.e.s chargé.e.s des affaires scolaires de Rétaud),
- Mme Plat Leroy, Mme Teyssonier, M. Beverina, M. Savarit (parents élus représentants des parents d'élèves de Rétaud), Mme Dassonville, Mme Mellier, Mme Boutet, Mme Bernardi, Mme Pequin, M Gaillard (parents élus représentants des parents d'élèves de Varzay),
- Mme Bouchet, M. Fayolle, Mme Flavigny, Mme Marouby, Mme Mescam, Mme Remigereau, Mme Sinou, (enseignant et enseignantes du R.P.I.),
- Mme Santony Michèle (Directrice du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire de Rétaud) ; M. Kraszewski (Directeur de l'accueil périscolaire de Varzay),

**Excusés :** M. Châteaugiron (Maire de Varzay), M. Lavergne (Maire de Rétaud), Mme Rouxel (représentante CDA Saintes), Caroline Mille (ATSEM Varzay), Mme Cruette (DDEN Rétaud), Mme Dura et M. Babin (enseignants de l'école de Rétaud), Mme Sabard (enseignante de l'école de Varzay), M. Bachelier, Mme Duc et Mme Pigère (représentants des parents d'élèves du RPI), Mme Charpentier (Inspectrice de l'Education Nationale), l'équipe du R.A.S.E.D., Mme Boncourt (médecin de l'Education Nationale).

## **Début du conseil d'école :** 18h15

Nous remercions les parents d'élèves ainsi que les représentants des municipalités et notre DDEN de leur participation à ce conseil d'école qui reste un espace d'échange en faveur de la scolarisation et du bien-être des enfants.

- désignation de deux secrétaires de séance : Mme Dassonville et Mme Remigereau.
- vote à l'unanimité pour réaliser un conseil d'école commun du R.P.I.
- Information transmise par Mme Bouchet : M. Veillon, DDEN sur l'école de Varzay, ne peut plus assurer sa fonction.
- Le compte-rendu du conseil d'école du lundi 5 juin 2023 est voté à l'unanimité.

## **I- Les compétences du conseil d'école et les élections des représentants des parents d'élèves**

### **a) Les attributions du Conseil d'école:**

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire et se réunit de façon institutionnelle une fois par trimestre.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école :

- les actions pédagogiques et éducatives entreprises pour réaliser les objectifs nationaux,
- l'intégration des enfants handicapés,
- les activités pédagogiques complémentaires,
- la restauration scolaire,
- l'hygiène scolaire,
- la sécurité des enfants,
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République,
- les réunions d'informations avec les parents d'élèves.

Les membres du conseil d'école ont l'obligation de confidentialité à l'égard des informations à caractère personnel.

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire et se réunit de façon institutionnelle une fois par trimestre.

### **b) Les élections des représentants des parents d'élèves :**

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2023 ; le vote a été réalisé exclusivement par correspondance.

**Varzay :** 3 titulaires et 3 suppléants ont été élus : Mme Dassonville Anaïs, Mme Mellier Laure, Mme Boutet Gianna, Mme Bernardi Ilona, Mme Pequin Julie et M. Gaillard Grégory.

Sur 136 parents inscrits, 100 personnes ont voté et il y a eu 86 suffrages exprimés.

Le taux de participation est de 73,53 %.

**Rétaud :** 4 titulaires et 3 suppléants ont été élus : M Bévérina Kevin, Mme Pigère Stéphanie, Mme Teyssonier Aurélie, Mme Plat-Leroy Nathalie, Mme Duc Angélique, M Savary Xavier et M Bachelier Christophe.

Sur 169 parents inscrits, 130 personnes ont voté et il y a eu 117 suffrages exprimés.

Le taux de participation est de 76,92 %.

Vote à l'unanimité du vote exclusif par correspondance pour les prochaines élections.

## **II- La rentrée 2023 : les effectifs et les répartitions, les réunions de rentrée, les APC, le RASED, le suivi des élèves en situation de handicap, le plan de continuité pédagogique**

### **a) Les effectifs et les répartitions :**

#### **Varzay :**

PS	MS	GS	CP	Total
18	25 + 1 arrivée en octobre	19	14	77

#### **Rétaud :**

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
7	23	19	23	24	96

#### **Les répartitions actuelles :**

#### **Varzay :**

PS/MS	MS / GS	GS/CP	Total
PS + MS 18 + 8 (26)	MS + GS 18 + 8 (26)	GS + CP 11 + 14 (25)	77

#### **Rétaud :**

Classe 1 C.P. / C.E 1	Classe 2 C.E.1. / C.E 2	Classe 3 C.M 2	Classe 4 C.M 1	Total
24	25	24	23	96

Soit un total de 175 élèves sur le R.P.I.

## **b) Les réunions de rentrée :**

**Varzay** : la réunion de rentrée a eu lieu le jeudi 21 septembre. Elle s'est déroulée dans la salle de motricité dans un premier temps qui était consacré à une réunion d'informations générales au sujet de l'école. Puis, un deuxième temps a eu lieu dans chaque classe où l'enseignant.e a présenté le programme ainsi que l'organisation de sa classe.

**Rétaud** : la réunion de rentrée a eu lieu le vendredi 8 septembre. Les parents ont été accueillis dans la cour de récréation pour rencontrer les différents partenaires mairie, cantine, périscolaire et enseignants concernés par la vie des enfants à l'école puis les parents ont été accueillis dans la classe de leur enfant afin de mieux découvrir les lieux de vie à l'école, de mieux connaître l'organisation de la classe, les modalités du travail en classe, les attentes et le travail personnel.

Les projets de l'année ont été expliqués ainsi que les différents moyens de communication avec l'enseignant.e (Beneylu, mail, carnet de liaison). Madame Pequin a présenté les actions menées par l'A.P.E pour cette année scolaire.

## **c) Les activités pédagogiques complémentaires**

Ces séances se déroulent hors temps scolaire et sont soumises à l'autorisation des parents. Nous rappelons aux parents qu'il faut qu'ils consultent régulièrement les cahiers de liaison de leur enfant pour voir si leur enfant est concerné ou non.

**Varzay** : Elles ont lieu le lundi, le jeudi et le vendredi après la classe de 16h30 à 17h15 pour la classe de MS/GS (séance de 45 minutes). Elles ont lieu le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi après la classe de 16h30 à 17h00 pour la classe de GS/CP (séances de 30 minutes). Le goûter est ensuite pris avec les parents qui récupèrent leur enfant ou bien alors à la garderie si l'enfant y est accueilli après la séance d'APC.

Pour toute l'année scolaire, il a été fait le choix, par l'équipe enseignante, de ne pas proposer d'APC aux élèves de PS. Directrice déchargée des A.P.C. Les séances d'APC ne durent pas toute l'année scolaire.

En lien avec les missions complémentaires du PACTE enseignant proposé depuis cette rentrée 2023 et compte tenu des besoins des élèves de CP, Cyril et Aurélia ont décidé de proposer aux élèves de CP qui en auraient besoin quelques séances de travail en petits groupes. Les modalités de ces interventions sont en cours de construction.

**Rétaud** : Elles ont lieu le lundi et le jeudi soir de 16H15 à 17H15.

**En période 1** : les élèves du CM2 ont travaillé la méthodologie.

**En période 2** : les élèves du CM2 travailleront la lecture fluence et compréhension, les élèves du CM1 travailleront la lecture fluence, les élèves du CE2 vont travailler la lecture compréhension, un petit groupe de CE1 pourra consolider sa lecture en révisant les sons et les lettres.

## **d) Le RASED**

Le RASED regroupe des enseignants spécialisés et une psychologue de l'Education Nationale qui travaillent en collaboration avec les enseignants et les parents pour prévenir la difficulté scolaire et favoriser la réussite des élèves qui en ont le plus besoin en mettant en œuvre une aide personnalisée.

Nous dépendons de l'équipe du RASED de l'école élémentaire de Pasteur.

**Varzay** : un temps d'échange au cours de la première semaine d'école a été fait entre l'équipe enseignante et l'équipe du RASED afin de faire un premier point sur le suivi des élèves à profil particulier. Des demandes d'aides sont en cours depuis l'année dernière. Nous attendons la venue des enseignants du RASED à l'école pour venir observer les élèves concernés et pouvoir envisager la suite du suivi.

**Rétaud** : 9 demandes d'aide sont en cours d'élaboration par les enseignantes de l'école (2 au CM2, 1 au CM1, 3 au CE2, 1 au CE1 et 2 au CP). Une Equipe de Suivi de Scolarité est programmée pour un élève en situation de handicap. Cinq équipes éducatives sont programmées dans les semaines à venir : 2 en CM2 afin de préparer au mieux la poursuite de la scolarité des élèves en cycle 3, 1 en CE2 et 3 en CP et CE1.

### **e) Le suivi des élèves en situation de handicap**

**Varzay** : pas d'accueil d'élève en situation de handicap cette année sur l'école. Pas d'AESH.

**Rétaud** : Madame Laëtitia Chibikh AESH intervient deux jours par semaine auprès d'un élève en situation de handicap dans la classe du CM1.

### **f) le plan de continuité pédagogique**

Les équipes pédagogiques de chaque école du RPI ont construit un plan de continuité pédagogique qui précise les actions à mener pour suivre nos élèves au cas où une classe (ou plusieurs) seraient fermées pour des raisons sanitaires. Chaque directrice présente le plan de continuité pédagogique de son école.

### **III- Les évaluations nationales CP, CE1 et CM1**

**CP Varzay** : elles se sont déroulées du 11 au 22 septembre, pour tous les élèves de CP de France. Maîtresse Aurélia a remarqué que les élèves ont eu plus de mal à se concentrer que les années passées. Ils ont donc travaillé cette compétence au cours de la première période, à savoir « se concentrer sur la tâche à réaliser ». Maîtresse Aurélia a rencontré avant les vacances chaque famille d'élèves de CP pour rendre compte de ses résultats lors de rendez-vous individuels. Deuxième cession d'évaluations CP au mois de janvier 2023.

**CP, CE1 et CM1 Rétaud** : Tous les élèves de la classe de mesdames Dura et Mescam du CE1 et du CP ainsi que les 6 élèves du CE1 dans la classe de madame Rémigereau ont été évalués du 11 au 22 septembre 2023.

Cette année les élèves du CM1 de la classe de madame Sinou ont passé eux aussi des évaluations nationales.

Les trois enseignantes ont présenté les résultats de ces évaluations aux parents lors de rendez-vous individuels menés en période 1.

Ces moments d'échanges ont été fructueux et ont permis d'évoquer toutes les questions des parents.

Chaque famille a pu conserver les résultats de son enfant pour mieux les apprécier puis les retourner à l'école où ils sont rangés dans chaque dossier scolaire des élèves.

Les prochaines évaluations nationales en janvier 2024 ne concerneront que les élèves du CP.

### **IV – Le bilan des coopératives scolaires**

**Varzay** : en septembre 2022, il y avait 5494 € sur le compte. Au cours de l'année scolaire 2022/2023, il y a eu 6893,88 € de charges et 4935 € de produits. En septembre 2023, nous en sommes à 3535,12€ sur le compte.

**Rétaud** : Pendant l'année scolaire passée de 2022/2023, un grand nombre de projets ont été construits et menés pour les élèves de l'école de Rétaud avec l'aide financière de la CDC de Gémozac dont le financement a été de 75 euros par élève. En septembre 2023, le compte de la coopérative scolaire de l'école de Rétaud affiche + 3536€. Cette dernière année scolaire : les charges ont été à hauteur de 32598 euros et les produits de 29462 euros.

### **V - Le règlement intérieur et la sécurisation des écoles : les exercices attentat-intrusion et incendie (PPMS), le protocole de surveillance des récréations, les travaux d'été.**

#### **a) Le règlement intérieur :**

- Lecture collective du règlement intérieur des deux écoles du RPI.

- Des modifications sont apportées :

1. changement des horaires des APC sur l'école de Varzay, art. 3 « les APC : lundi et/ou mardi et/ou jeudi et/ou vendredi (de 16h30 à 17h00 ou de 16h30 à 17h15) »,
2. A la fin de la phrase suivante « A Rétaud, les élèves ne voyant pas leurs parents à la sortie doivent rester sous l'abri », art. 4, nous rajoutons « avec leur enseignant.e.s »,

3. rajout de l'interdiction de petits jouets, art. 4 « les enfants utiliseront exclusivement les jeux et les jouets proposés collectivement à chaque récréation »,
4. rajout de l'interdiction d'objets connectés, art. 4 « Tous les objets connectés provenant du domicile de l'enfant sont interdits ».

Le règlement intérieur modifié est approuvé et voté à l'unanimité.

## **b) Les récréations**

Les équipes pédagogiques de chaque école du RPI ont construit un document intitulé « surveillance et cour de récréation » afin de prévoir l'organisation et la surveillance par les adultes des temps d'accueil et des temps de récréation à l'école. Chaque directrice présente le protocole de son école.

**Varzay** : Les parents d'élèves et/ou les accompagnants amènent leur enfant dans l'école et les aident à installer leurs affaires à leur porte-manteau situé dans le vestiaire. Une fois entrés dans la classe et après être passé aux toilettes si besoin, les élèves de CP débutent la classe alors que les élèves de PS, MS et GS ont un temps de jeux libres.

La récréation du matin : de 11h00 à 11h30 pour les élèves de la classe PS/MS et de 11h10 à 11h40 pour les classes de MS/GS et GS/CP. Des zones de jeux sont définies dans la cour de l'école (zone de la structure, zone des vélos, zone du bac à sable et zone de l'herbe avec des règles définies et expliquées aux élèves). Tous les élèves peuvent jouer ensemble. Au-moins deux adultes ou plus sont de surveillance dans la cour de récréation.

La récréation du midi : Un seul service. Les trois classes déjeunent de 12h00 à 13h00 environ. Les élèves de PS partent au dortoir pour la sieste après le temps du repas alors que les élèves de MS, GS et CP ont un temps de récréation dans la cour sous la surveillance du personnel de la CDA. Les enseignants reprennent la surveillance de la cour à partir de 13h20. Un point est alors fait entre le personnel de la CDA et l'équipe enseignante si besoin.

La récréation de l'après-midi : de 15h40 à 16h00 pour les élèves de GS/CP et de 15h30 à 16h00 pour les élèves de PS, MS et GS. Même organisation que pour la récréation du matin.

Avant et après chaque récréation, les élèves peuvent passer aux toilettes s'ils en ont envie.

En cas de pluie, les récréations ont lieu dans les salles de classe ou bien alors dans la salle de motricité et/ou à l'accueil périscolaire puisqu'il n'y a pas de préau à l'école.

**Rétaud** : L'accueil des élèves se fait chaque matin à partir de 8H35 au portillon de l'école (face au parking). Deux enseignantes sont présentes à cet endroit pour accueillir les élèves et échanger avec les parents si besoin. Après un passage aux toilettes pour se laver les mains, ce moment est un temps calme d'échange entre les élèves avant l'entrée en classe à 8H45. Les deux autres enseignantes surveillent la cour et les toilettes.

La récréation du matin a lieu de 10H30 à 10H45 et celle de l'après-midi a lieu de 15H00 à 15H15.

Toutes les enseignantes sont présentes pour la surveillance de chaque récréation de la journée.

Dans la cour des zones ont été précisées afin que chaque cycle puisse expérimenter les Activités Physiques Quotidiennes. Du matériel spécifique est associé aux différentes zones de la cour pour organiser les jeux calmes, les jeux de lancer, les jeux de courses ...

C'est la cloche du préau qui sonne la fin de chaque récréation et la nécessité de passer aux toilettes pour le lavage des mains.

En cas de pluie, le préau peut accueillir tous les élèves. Si la météo met en danger les élèves (fortes pluies, vent fort, verglas...) les élèves après un passage aux toilettes jouent dans leur classe.

A 12H00 pour le cycle 2 et à 12H15 pour le cycle 3 un temps d'échange avec le personnel du temps du repas est prévu pour les enseignantes de l'école de la même manière à la reprise à 13H20 pour le cycle 2 et à 13H35 pour le cycle 3.

La sortie des élèves est à 16H15 et chaque enseignante veille à répartir les élèves dans les rangs appropriés : périscolaire de Rétaud (sous le préau), bus (le long du potager de l'école) et sortie parents en suivant le chemin blanc vers le parking de l'école où les parents attendent leurs enfants.

Les enseignantes accompagnent au périscolaire de Rétaud les élèves qui resteraient seuls.

### **c) La sécurité et les exercices**

Les directrices présentent les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) de chaque école. Un PPMS est un plan de sécurité civile mis en place dans les écoles françaises en cas d'alerte à une catastrophe comme un incendie, une inondation, un accident chimique ou un attentat.

**Varzay** : pas encore d'exercices réalisés à ce jour mais un exercice d'évacuation pour une alerte incendie doit avoir lieu prochainement. Les élèves découvriront le signal de l'alarme incendie, signal assez bruyant et pouvant déstabiliser les jeunes élèves parfois. Ils apprendront le protocole à suivre.

L'exercice attentat-intrusion aura lieu, lui-aussi, prochainement. C'est la corne de brume qui avertit les élèves qu'il faut se cacher et faire le moins de bruit possible. Les élèves prennent cela comme un jeu de cache-cache. Les choses leur sont expliquées de manière à ne pas les inquiéter.

Les parents d'élèves seront avertis du déroulement de ces exercices via un mail le jour-même ou le lendemain.

Les PPMS sont en cours de mise à jour et seront transmis à la Mairie de Varzay prochainement.

**Rétaud** : Les exercices seront préparés en classe avec les élèves en fonction de leur âge. Les parents seront avertis sur Beneylu et par mail. Les exercices sont planifiés : un exercice attentat-intrusion est prévu le mardi 14 novembre, un exercice risque majeur est prévu le 21 novembre, un exercice alerte incendie aura lieu aujourd'hui le jeudi 7 décembre prochain. Monsieur Bossuyt avait évoqué l'année dernière la possibilité de faire un exercice sur le temps méridien pour impliquer tout le personnel. Cela reste à programmer. Les PPMS ont été transmis à la Mairie de Rétaud avec les modifications réalisées cette année ainsi qu'à madame l'Inspectrice de l'Education Nationale le 15 octobre 2023.

### **d) Les travaux dans les écoles du RPI :**

#### **Varzay :**

- peinture des murs intérieurs de la salle de classe de GS/CP.

**Rétaud** : Cet été le petit préau extérieur a été repeint. Des stores ou des films occultants seraient souhaitables sur les fenêtres des classes de madame Marouby et de madame Mescam. Lors de la visite du maréchal chef des logis M. Franck Witmer, il nous avait conseillé de pouvoir fermer à clef la porte au fond du préau. Pourrait-on l'envisager cette année ? De gros travaux de réfection des toitures ont été faits pendant les vacances d'automne et se poursuivent le mercredi.

### **VI - Calendrier de l'année scolaire (actions et projets)**

- 2ème conseil d'école : lundi 18 mars 2024 à 18h00 à Rétaud.
- 3ème conseil d'école : lundi 10 juin 2024 à 18h00 à Rétaud.

#### **Varzay :**

##### **Projets communs aux trois classes :**

- balade à pied autour de l'école,

- le projet des « Incorruptibles » initié depuis plusieurs années est reconduit cette année,
- sortie au Gallia Théâtre Cinéma courant décembre et/ou janvier pour le visionnage de courts métrages,
- la venue d'un spectacle d'arts vivants à l'école est à l'étude,
- la venue d'Olivier et d'Isabelle Verger, association « Les Chardonnerets » est à l'étude également,
- des sorties scolaires de fin d'année pour chacune des trois classes sont prévues.

#### Projet spécifique à chaque classe :

- activités aquatiques pour les classes de MS/GS et GS/CP à la fin de l'année scolaire (du 10/06/2024 au 21/06/2024, 8 séances, seulement les élèves de GS et de CP).
- projet de correspondance avec une autre classe avec l'école maternelle de Berneuil pour les classes de PS/MS et de MS/GS.

#### Rétaud : Actions collectives et projets partagés :

L'écocitoyenneté : « Allons enfants de Rétaud ! » : des élections des représentants des élèves pour chaque classe de l'école ont été organisées le même jour que les élections des représentants de parents d'élèves. Les quatre enseignantes de l'école souhaitent pour leurs élèves, travailler le vivre ensemble, favoriser l'ouverture à la vie démocratique (cycle 3), pratiquer le débat en classe, améliorer le cadre de vie et aider à devenir acteurs de projets collectifs.

Ecole amie des droits de l'enfant avec l'UNICEF : A la suite de notre candidature, l'école de Rétaud a été sélectionnée pour participer au projet « Ecole amie des droits de l'enfant ». Ce projet a pour objectif de permettre aux enfants de l'école de bien connaître la C.I.D.E (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) de vivre ces droits et de les faire connaître (parents...). Madame Sinou présente un diaporama explicatif du projet pour nos élèves.

Création d'un leporello avec un auteur-illustrateur sur le thème de l'eau associé à une exposition dans le village des œuvres de Marc Deniau. Ce projet est prévu pour le mois de Mars 2024

La nature en soi et soi dans la nature : Pour les élèves de mesdames Rémigereau et Mescam du CP, du CE1 et du CE2. Nous avons passé une journée entière en immersion dans la nature pour une balade comptée, pour des expériences sonores en forêt, pour s'entraîner à faire au quotidien le tri sélectif de nos déchets et sur la découverte des traces des animaux sauvages en forêt et la connaissance du vivant.

Projet lecture avec les incorruptibles : Depuis 5 ans déjà, toutes les classes de l'école participent et comme à chaque fois les élèves choisiront en mai 2024 leur ouvrage préféré ! Les livres circulent dans les familles pour des lectures partagées.

Séance au cinéma du Gallia pour l'école entière en décembre : Sirocco et le royaume des courants d'air. Nous attendons la confirmation du Gallia.

#### VII – Questions diverses

##### **Ecole de VARZAY :**

*Mme Bouchet remercie les mots positifs des parents d'élèves au sujet de l'école maternelle. Ces retours ont bien été transmis à l'équipe de la cantine, à l'équipe du périscolaire ainsi qu'à l'équipe enseignante.*

• **Question 1 : Concernant les sorties scolaires, les parents peuvent-ils encore se porter volontaires un mois avant la date de la sortie pour accompagner les enfants ? (Notamment pour la piscine).**

Réponse de l'équipe enseignante: Pour les séances de natation scolaire à Aquarelle, Cyril et Aurélia n'emmèneront que des parents qui ont passé l'agrément ou qui vont bientôt le passer. Nous avons déjà la liste des noms et prénoms des parents concernés. Une réunion d'informations aura lieu avec Cyril et Aurélia un peu avant le début de l'activité. Les parents agréés pourront alors se positionner selon leur emploi du temps professionnel. Nous comprenons qu'ils ne puissent pas déjà nous dire s'ils seront disponibles ou non au mois de juin 2024. Il faudra cependant constituer un planning précis pour s'assurer de la faisabilité de l'activité.

Quant aux sorties scolaires, Cyril et Aurélia choisissent et vont directement voir les parents qu'ils souhaiteraient « accompagnateur » ou « accompagnatrice » pour une sortie. Elodie met un mot dans le cahier de liaison pour connaître les parents volontaires mais il faut forcément faire un choix lorsqu'il y a plus de candidats que de places. Le mot est mis dans le cahier quinze jours environ avant la sortie scolaire. Il ne sera pas mis plus tôt.

Nous en profitons pour rappeler que le parent accompagnateur est là pour aider l'enseignant.e et l'ATSEM à s'occuper de tous les élèves de la classe. Il n'est pas là pour passer un moment privilégié avec son enfant.

• **Question 2 :** *Est-il également possible de prévenir un mois avant pour que les parents puissent se porter volontaires pour les autres sorties ?*

Réponse de l'équipe enseignante: Non.

• **Question 3 :** *Les enfants ont eu l'habitude que les vélos et draisienne soient régulièrement sortis lors du beau temps. Cette année cela semble être moins le cas, peut-on envisager de les ressortir plus souvent ?*

Réponse de l'équipe enseignante : Les vélos et les draisienne sont sortis lors de la récréation du matin puis rangés à la récréation de l'après-midi. Durant la première quinzaine de septembre, nous ne sortons pas les engins roulants pour laisser aux élèves de petite section le temps d'appréhender la cour et ce moment de récréation. Ensuite, nous sortons normalement les engins roulants chaque jour où la météo le permet.

• **Question 4 :** *Les parents regrettent le fonctionnement de la CDA sur le jour de carence à la cantine en cas d'enfant malade. Des changements sont-ils prévus ?*

Réponse de Nadine Hegui : ce n'est pas du tout à l'ordre du jour.

• **Question 5 :** *Il faudrait trouver une solution pour faciliter le travail de l'équipe périscolaire, lors de l'arrivée des parents. Le fait de se déplacer systématiquement au portail ne leur permet pas d'être auprès des enfants. Pourrait-on envisager d'installer un portique avec caméra, ou quelque chose de semblable ?*

Réponse de Nadine Dillenseger: Mme Dillenseger exprime son soutien face à l'équipe du périscolaire de Varzay. Les effectifs sont nombreux cette année et la Mairie a proposé des solutions à l'équipe pour gagner un peu d'espace. Concernant le portail, il n'est pas prévu d'installer un portique avec caméra. Il faudrait soit creuser des tranchées dans la cour et cela n'est pas à l'étude soit envisager une installation en wifi mais cette solution semble peu fiable. Christophe confirme cela.

Fabienne Rouxel a contacté la mairie de Varzay pour envisager l'installation d'un loquet en haut du portail. L'adulte pourrait ainsi ouvrir le portail par lui-même. Il serait trop haut pour qu'un enfant puisse ouvrir le portail. Mais Christophe explique que cette proposition entraînerait que les portes de l'accueil périscolaire soient fermées à clé (au vu de la réglementation PMI) donc pas trop de gain non plus avec cette solution.

• **Question 6 :** *Même si cela n'est pas possible, le système de sonnette est toujours défaillant par moment (notamment lors du temps humide), peut-on le faire vérifier ?*

Réponse de Nadine Dillenseger: Mme Dillenseger est étonnée de cette question car il n'y a eu aucun retour de la part de Christophe à ce sujet. Cependant, elle en prend note et il sera demandé au personnel communal de venir vérifier le fonctionnement de la sonnette dès que possible.

• **Question 7 :** *La question de la construction d'un abri (pergola vitrée / préau) éventuellement avec des toilettes extérieures a été posée par les nouveaux parents.*

Réponse de Nadine Dillenseger : La demande des nouveaux parents sera remontée au prochain conseil municipal.

Ecole de RETAUD :

**Question :** *Sur les temps de récréations et de la pause méridienne quelle position a l'école face à l'apport de jouets individuels ? Qu'est-ce qui est à disposition des enfants dans la cour sur ces deux*



### ***moments ?***

Réponse de l'équipe enseignante : L'équipe enseignante a proposé de ne plus autoriser les petits jouets et jeux qui viennent de la maison. Chaque classe dispose de jeux collectifs et individuels et l'école propose aux élèves des jeux de cour à chaque récréation. Les A.P.Q (Activités Physiques Quotidiennes) sont organisées chaque jour pour les élèves (lundi et jeudi : élèves du cycle 2 et mardi et vendredi élèves du cycle 3).

***Question : Nous avons eu différentes difficultés de remontées sur la communication entre Beneylu/ Mail / carnet de liaison / Retour des sorties.***

Réponse de l'équipe enseignante : Pour que nous puissions solutionner les difficultés rencontrées par les parents, ils peuvent contacter l'enseignante de la classe de leur enfant (par l'intermédiaire du carnet de liaison).

***Question : Nous avons de nouveau eu des retours sur la propreté des toilettes de l'école.***

Réponse : Monsieur Bossuyt explique que les toilettes sont nettoyées avant 12 heures et après 13h30 ainsi que le soir après la classe. Reste un problème d'évacuation.

***Question : Serait-il possible d'éviter de donner trop de devoirs pendant les vacances du fait que certains sont au centre pendant les deux semaines ?***

Réponse : Les enseignantes précisent que le travail proposé était un travail de lecture. Au cycle 3, les enseignantes entraînent leurs élèves en donnant du travail personnel en avance.

***Question : Serait-il possible de renouveler les réunions de rentrée en décalé comme l'année précédente ?***

Réponse de l'équipe enseignante : Nous n'avons pas proposé de réunion en décalé (sauf les CP et les CE1) et cela nous semble difficilement envisageable.

*Les parents formulent un grand merci pour :*

- Les projets engagés, sortie à Gémozac très appréciée.
- Le temps consacré pour les évaluations et la rencontre avec les parents.
- La photo de classe en début d'année (individuelle et groupale).
- Les Elections.
- Les incorruptibles.

***Question : De bons retours sur l'équipe du périscolaire, équipe au top, merci beaucoup, mais quelques remontées négatives sur l'accompagnement du bus du soir.***

Réponse : Monsieur Bossuyt et madame Journal invitent les parents à prendre contact avec eux à la mairie.

***Question : Comment se fait la transmission avec la mairie et la mise en place d'un PAI au niveau de la cantine ?***

Réponse de Mme Journal : Les représentants légaux sont responsables de la communication des informations du PAI et de la transmission du matériel et des médicaments afférents aux différentes structures susceptibles d'accueillir leur enfant...

***Question : Serait-il possible d'avoir un affichage des repas la semaine précédente (vendredi) sur Rétaud et Varzay ?***

Réponse de Mme Journal : Les menus sont mis en ligne sur le site de la commune en avance.

*Les parents adressent leurs remerciements au personnel de la cantine pour l'accompagnement des enfants.*

Le conseil d'école du 9 novembre 2023 s'achève à 21 heures 30.

Les directrices des écoles de Varzay et de Rétaud

Mesdames Bouchet et Mescam